inspection académique
Alpes-Maritimes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE,
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Inspection Académique
Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Mèl
ia06@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ia06

Division des Personnels Enseignants

Affaire suivie par
POUILLY Olivier
VIRIEUX Jacqueline

Téléphone
04 93 72 63 48
04 93 72 63 29
Télécopie
04 93 72 63 22

Nice, le 29 août 2011

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux de
L'Education nationale

Aux enseignants du 1er degré affectés sur un poste de Z.I.L. ou de B.D.

Objet : Plan Académique de Formation 2011-2012 - modalités d'inscription

Votre affectation actuelle sur poste BD ou ZIL vous amène à exercer dans divers établissements, ce qui ne vous permet pas de vous inscrire selon la procédure mise en place par internet. Une procédure « papier » spécifique vous est réservée.

Si vous souhaitez demander un ou plusieurs stage(s) de formation continue pour l'année 2011/2012, je vous demande d'utiliser **la fiche papier ci-jointe** (ou de la télécharger sur le site de l'I.A – rubrique «Enseignants 1er degré» puis « Formation ») et de la retourner, de préférence par fax (04 93 72 63 22) à la DIPE, Bureau de la formation continue,

AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2011

Sous réserve de pouvoir vous remplacer durant votre participation à un stage, votre candidature sera examinée à votre barème.

Pour l'Inspecteur d'Académie
Et par autorisation
Le Chef de Division

Melisa BATTESTI